

La consommation d'alcool¹

La consommation d'alcool est une habitude de vie culturellement intégrée dans la société québécoise. La consommation d'alcool n'est toutefois pas sans risque pour la santé. D'abord, on sait que « l'exposition du fœtus à l'alcool pendant la grossesse peut engendrer des anomalies congénitales, nuire à l'issue de la grossesse, affecter l'état de santé de l'enfant à naître ou compromettre son développement (Chudley et coll., 2005; Cook et coll., 2016) » (April, Bégin, Hamel et Morin, 2016, page 4). On reconnaît aussi le lien entre la consommation abusive d'alcool et les [accidents de la route](#), les gestes de violence, les [actes suicidaires](#) et divers comportements à risque dont les relations sexuelles non protégées (WHO, 2014; Butt et coll., 2011; tirés de April, Bégin, Hamel et Morin, 2016). La consommation abusive d'alcool, qu'elle soit occasionnelle ou chronique, est également associée à un risque accru de [maladies cardiovasculaires](#) et digestives (Bondy, 1996; Midanik et Grennfield, 2000; tirés de Lemieux et Parent, 2012). De plus, même à de faibles quantités, l'alcool est un facteur de risque à plusieurs [cancers](#) notamment les cancers du sein, de l'œsophage, du foie et colorectal (April, Bégin, Morin et coll., 2010). Par contre, une consommation faible ou modérée (un ou deux verres par jour maximum), protège contre les maladies vasculaires ischémiques et le [diabète](#) de type 2 (Klatsky, 2007; Koppes et coll., 2005; tirés de April, Bégin, Hamel et Morin, 2016).

Les buveurs d'alcool

En 2013-2014, **76 %** de la population de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a consommé de l'alcool dans la dernière année.

Comparaison entre la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Québec

Selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2013-2014 (ESCC), la proportion de la population de 12 ans et plus en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine consommant de l'alcool est inférieure à celle du Québec (76 % contre 82 %). Cette différence avec le Québec est attribuable, en partie du moins, au fait que notre population est plus âgée que celle du Québec et que nos aînés sont, par surcroît, moins enclins à consommer de l'alcool que les aînés québécois (tableau 1). Mais comme le montre ce premier tableau, les jeunes gaspésiens et madelinots de 12-17 ans sont pour leur part plus nombreux, en proportion, à déclarer avoir bu de l'alcool sur une période de 12 mois que les jeunes québécois. C'est aussi ce qui ressort de l'Enquête québécoise sur les jeunes du secondaire 2010-2011, laquelle révèle une plus forte proportion de buveurs d'alcool chez les jeunes du secondaire de la région que chez ceux du Québec (Dubé et Parent, 2013).

Groupes plus nombreux à boire de l'alcool

Au Québec, les hommes sont plus nombreux que les femmes, en proportion, à consommer de l'alcool, une tendance bien que non significative aussi observée en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (figure 1). Cette habitude de vie varie aussi selon l'âge. En effet, les plus fortes proportions de buveurs se retrouvent entre 18 et 64 ans, et ce, dans la région comme au Québec (tableau 1). Enfin, la consommation d'alcool est clairement associée au revenu du ménage, la proportion de buveurs en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine passant d'environ 60 % chez les personnes vivant dans des ménages au revenu inférieur (quintiles 1 et 2) à plus de 90 % chez celles appartenant aux ménages les plus aisés (quintile 5) (tableau 1).

Figure 1 : Proportion (en %) de la population de 12 ans et plus ayant consommé de l'alcool au cours des 12 derniers mois, selon le sexe, 2013-2014

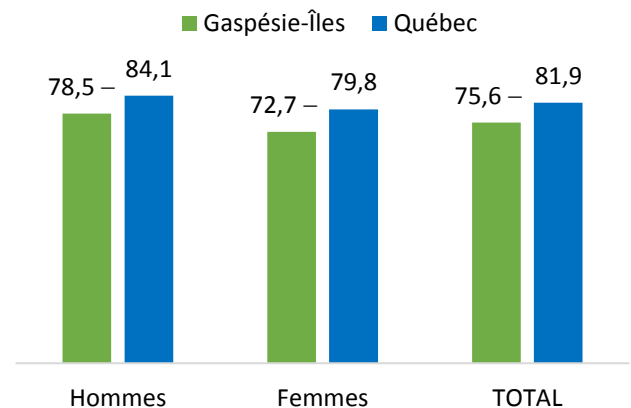


Tableau 1 : Proportion (en %) de la population de 12 ans et plus ayant consommé de l'alcool au cours des 12 derniers mois, 2013-2014

	Gaspésie-Îles	Québec
Groupe d'âge†		
12-17 ans	65,0+	45,4
18-24 ans	89,6	88,6
25-44 ans	85,3	87,1
45-64 ans	77,5-	85,8
65 ans et plus	62,0-	76,5
Revenu du ménage† (échelle régionale)		
Quintile 1 (inférieur)	63,1	69,3
Quintile 2	60,3-	77,2
Quintile 3	80,0-	84,6
Quintile 4	82,7	85,8
Quintile 5 (supérieur)	91,4	92,3
TOTAL	75,6-	81,9

Symboles : † Signifie que les pourcentages obtenus dans la région dans les différentes catégories de cette variable se différencient statistiquement.

+ ou - Valeur significativement supérieure ou inférieure à celle du reste du Québec au seuil de 0,05. *Coefficient de variation (CV) entre 15 et 25 %, donnée à interpréter avec prudence. **CV supérieur à 25 %, donnée fournie à titre indicatif seulement.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2003 à 2013-2014, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

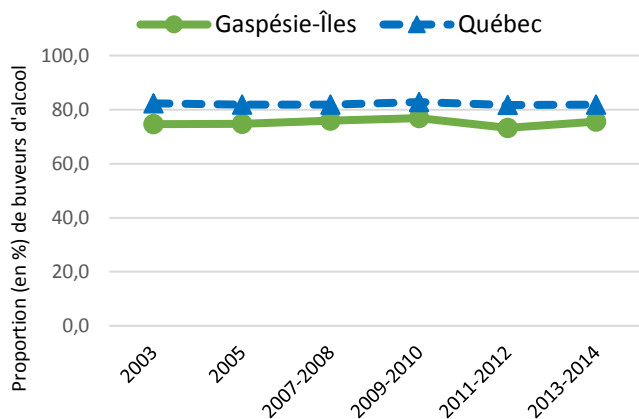
Document produit par : Nathalie Dubé, Direction de santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, OCTOBRE 2017.

¹ Cet indicateur n'est pas disponible à l'échelle des territoires locaux.

Évolution de la consommation d'alcool

En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine comme au Québec, la proportion de buveurs d'alcool est restée relativement stable entre 2003 et 2013-2014 comme en témoignent les résultats à la figure 2, un constat qui est vrai à la fois chez les hommes et chez les femmes (résultat selon le sexe non illustrés).

Figure 2 : Proportion (en %) de la population de 12 ans et plus ayant consommé de l'alcool au cours des 12 derniers mois, 2003 à 2013-2014



Les buveurs d'alcool

Les consommateurs d'alcool sont des personnes vivant en ménages privés qui ont bu, au cours des 12 derniers mois précédant l'ESCC, un verre de bière, de vin, de spiritueux ou de toute autre boisson alcoolisée. Un verre ou une consommation d'alcool équivaut à :

- une petite bouteille ou une canette de bière, ou un verre de bière en fût de 360 ml (12 oz)
- un verre de vin de 120 à 150 ml (4 à 5 oz) ou d'une boisson rafraîchissante (« cooler »)
- un cocktail ou un petit verre de liqueur forte ou de spiritueux avec ou sans mélange de 42 ml (1,5 oz) (Statistique Canada, 2006b, tiré de l'INSPQ, Fiche indicateur de l'infocentre de santé publique, 2016).

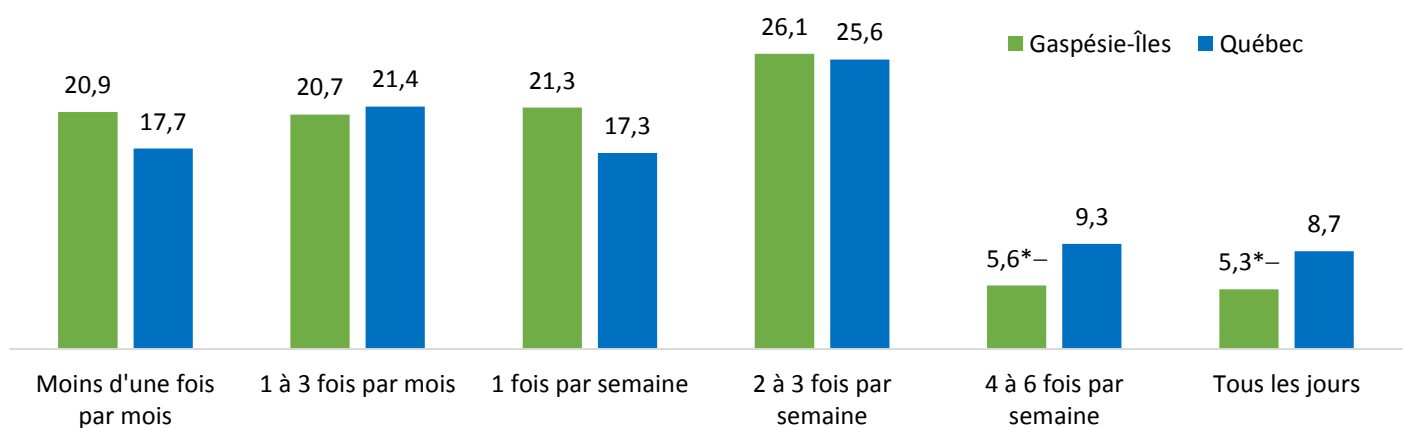
La fréquence de consommation d'alcool

En 2013-2014, **58 %** des buveurs d'alcool en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont consommé ce produit au moins une fois par semaine, voire à tous les jours pour environ 5 % des buveurs.

Comparativement au Québec, la fréquence de consommation d'alcool en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est légèrement moindre. La différence entre les deux territoires se traduit essentiellement par une plus faible proportion de buveurs faisant usage de l'alcool 4 fois ou plus par semaine (11 % contre 18 % au Québec) (figure 3). Par ailleurs, encore en 2013-2014, les hommes ont une fréquence de consommation d'alcool plus

élevée que celle des femmes, et ce, en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine comme au Québec. À titre indicatif, 68 % des Gaspésiens et Madelinots qui boivent de l'alcool en consomment habituellement au moins 1 fois par semaine contre 48 % chez les Gaspésiennes et Madeliniennes. Les hommes sont aussi plus enclins que les femmes à boire de l'alcool quotidiennement (résultats non illustrés). Enfin, on note une tendance à la hausse de la fréquence de consommation d'alcool chez les buveurs de la région. Alors que 58 % des consommateurs boivent de l'alcool au moins une fois par semaine en 2013-2014, cette proportion n'était que de 45 % en 2003. Au Québec, cette proportion est restée relativement stable durant ces dix années.

Figure 3 : Répartition (en %) des buveurs d'alcool selon la fréquence de consommation au cours des 12 derniers mois, 2013-2014



La consommation abusive d'alcool

En 2013-2014, **19 %** de la population de 12 ans et plus en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a une consommation abusive d'alcool au moins une fois par mois.

Comparaison entre la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Québec

En 2013-2014, environ une personne sur cinq de 12 ans et plus en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (19 %) a bu avec excès au moins une fois par mois dans la dernière année (voir l'encadré), une proportion qui ne se différencie pas de celle du Québec (21 %) (tableau 2). Comme le montrent les résultats de ce tableau, ce constat est vrai à la fois chez les hommes et chez les femmes et peu importe le groupe d'âge et le revenu du ménage. Mentionnons toutefois que selon l'EQSJS 2010-2011, les jeunes de la région sont plus nombreux, en proportion, que les jeunes québécois, à avoir bu 5 verres d'alcool en une même occasion, à au moins 11 reprises sur une période d'une année (Dubé et Parent, 2013).

La consommation abusive d'alcool

En conformité avec les lignes directrices de l'Organisation mondiale de la santé et de Santé Canada, la consommation abusive d'alcool, aussi appelée consommation excessive, réfère au fait de boire 5 verres ou plus d'alcool en une même occasion pour les hommes et 4 verres ou plus pour les femmes. Dans l'ESCC, pour qu'une personne soit classée dans les buveurs excessifs, elle doit avoir bu avec excès au moins une fois par mois au cours de la dernière année (INSPQ, Fiche indicateur à l'Infocentre de santé publique, 2016).

Groupes plus nombreux à boire de l'alcool avec excès

La consommation abusive d'alcool est un comportement clairement plus fréquent chez les hommes que chez les femmes, et ce, dans la région (25 % contre 14 %) comme au Québec (26 % contre 15 %) (tableau 2). Au Québec, c'est chez les 18-24 ans qu'on retrouve la plus forte proportion de buveurs excessifs (39 %) tandis que les jeunes de 12-17 ans et les aînés présentent les plus faibles proportions (environ 7 %) (tableau 2). Bien que reposant sur des données plus imprécises, les résultats de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine vont aussi dans ce sens. Enfin, la consommation abusive d'alcool est associée au revenu du ménage puisqu'environ 15 % des personnes de la région vivant dans les ménages ayant un revenu moyen ou inférieur ont eu une consommation excessive d'alcool en 2013-2014 contre 25 % pour celles appartenant aux ménages les plus aisés (tableau 2).

Évolution de la consommation abusive d'alcool

Précisons d'abord qu'avant l'édition 2013-2014 de l'ESCC, le même critère était utilisé, c'est-à-dire 5 verres ou plus en une

même occasion, pour classer les hommes et les femmes. Or, en 2013-2014, le critère pour les femmes descendait à 4 verres ou plus. Compte tenu de ce changement, nous pouvons examiner l'évolution de cet indicateur sur la consommation abusive jusqu'en 2011-2012 seulement. Cette précision faite, nous avons assisté au Québec à une hausse graduelle de la proportion de personnes consommant de l'alcool avec excès au moins une fois par mois, celle-ci passant de 16,7 % en 2003 à 18,7 % en 2011-2012 (figure 4). Cette augmentation a été observée chez les deux sexes, mais de manière un peu plus importante chez les Québécoises que chez les Québécois (résultats non illustrés). En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la consommation abusive d'alcool a connu quelques variations entre 2003 et 2011-2012 sans qu'on ne puisse conclure à une hausse (figure 4).

Tableau 2 : Proportion (en %) de la population de 12 ans et plus ayant consommé de l'alcool de manière abusive au moins une fois par mois au cours des 12 derniers mois, 2013-2014

	Gaspésie-Îles	Québec
Sexe†		
Hommes	24,6	25,8
Femmes	13,6*	15,3
Groupe d'âge†		
12-17 ans	7,4**	6,8*
18-24 ans	31,6**	38,9
25-44 ans	27,2*	27,0
45-64 ans	19,6	18,9
65 ans et plus	9,6	7,2
Revenu du ménage† (échelle régionale)		
Quintile 1 (inférieur)	14,9*	15,2
Quintile 2	16,0*	15,6
Quintile 3	14,8*	21,1
Quintile 4	24,6*	22,4
Quintile 5 (supérieur)	25,0	27,9
TOTAL	19,0	20,5

Figure 4 : Proportion (en %) de la population de 12 ans et plus ayant consommé de l'alcool de manière abusive au moins une fois par mois au cours des 12 derniers mois, 2003 à 2011-2012

